

## AAC pour la professionnalisation de formations universitaires au Burundi.

AUF, le 13 novembre 2019 Appel à candidatures national « Professionnalisation des filières de formation au Burundi »  
En partenariat avec l'Ambassade de France au Burundi, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), via son Antenne Afrique des Grands Lacs (AAGL), lance pour la deuxième année consécutive, un appel à candidatures (AAC) pour la professionnalisation de formations universitaires existantes au Burundi. Contexte :

L'Ambassade de France au Burundi (AFB) et l'AUF partagent l'objectif commun de renforcer le rôle socio-économique des établissements d'enseignement supérieur au Burundi et notamment la professionnalisation des formations et l'insertion professionnelle des diplômés. A travers cet appel à candidatures, les deux partenaires entendent participer au développement de formations professionnalisantes intermédiaires. Objectif : L'objectif principal de cet appel à candidatures est d'améliorer l'adéquation de formations supérieures disponibles au Burundi, aux besoins nationaux et leur forte professionnalisation, de sorte à faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires de ces formations. Cible : L'appel à candidature est ouvert aux institutions universitaires du Burundi remplissant certaines conditions d'admissibilité. Soutien : Le soutien financier qui pourra atteindre 25.000 \$, par filière, concernera 5 formations au total. Délai de candidature : Le délai de soumission des candidatures, qui sera précédé obligatoirement par une manifestation d'intérêt, est fixé au lundi 16 décembre 2019. Pour plus de détails sur le soutien financier, la procédure de candidature, les critères d'éligibilité et les informations supplémentaires : Consultez les termes de références de l'appel à candidature. Envoyez un mail à l'adresse suivante : [antenne-bujumbura@auf.org](mailto:antenne-bujumbura@auf.org)